



Le Club d'Agilité de Montréal

vous invite à son

Concours extérieur d'Agilité homologué par l'AAC

Les 2 enceintes seront utilisées en alternance
le 30 mai 2024

Endroit

Parc Pasquale-Gattuso
11530, Gilles-Trottier Montréal

Juge

François Charette

Classes

Régulier, spécial, vétérans, vétérans double drop, jeune manieur, senior

Épreuves

Expert : Sauteur (4)

Ouverture des inscriptions : le 12 avril 2024

Fermeture des inscriptions : le 16 mai 2024

ou lorsque la limite sera atteinte

Aucune annulation, ni changement ou remboursement après la date de fermeture des inscriptions

***** Inscriptions limitées *****

Lorsque vous arrivez au terrain ou que vous quittez, assurez-vous de respecter les consignes suivantes :
Votre chien doit porter la médaille valide de la ville ou arrondissement dans lequel vous habitez, ou vous devez avoir en mains l'attestation émise par la municipalité en lieu d'une médaille ;
Votre chien doit être tenu en laisse d'une longueur maximale de 1,85 m (6 pi.) ;
Les chiens de plus de 20 kg (44 lb) doivent également porter un harnais ou un licou.



CONSIGNES COVID

Ces consignes sont sous réserve de modifications selon les annonces gouvernementales

- Le comité du Club d'Agilité de Montréal reste à l'affût des consignes gouvernementales concernant la COVID-19 et se réserve le droit de réviser les présentes consignes en fonction des annonces du gouvernement ou d'annuler le concours.
- S'il y a lieu, vous devrez suivre l'ensemble des règles recommandées par la Santé publique au moment de la tenue de l'évènement.
- Si vous ou une personne de votre entourage avez des symptômes, il est strictement **INTERDIT** de vous présenter au concours. Si vous avez un résultat positif, veuillez nous en aviser le plus rapidement possible.
- Toute personne ne respectant pas les règles et consignes pourrait se voir expulsée du concours et ce, sans remboursement.

***** Énoncé de position de l'AAC *****

Modifications permanentes aux règlements entrant en vigueur le 1er juillet 2022

- Les chiens de moins de deux ans n'auront besoin d'être mesurés qu'une fois jusqu'à ce qu'ils aient deux ans. Le registraire émettra des cartes d'ID du chien temporaires pour les chiens de moins de deux ans lorsqu'ils seront mesurés pour la première fois. Lorsque le chien aura deux ans, il devra être mesuré officiellement deux fois pour déterminer sa hauteur de saut définitive. La carte temporaire n'a PAS à être signée. Le juge en fonction doit signer la carte permanente. Lorsqu'on fait une demande de carte d'ID du chien, elle est envoyée par courriel et devient la carte permanente.

Modifications permanentes aux règlements entrant en vigueur le 1er janvier 2024

Pneu frangible et pneu auto-réparateur :

- Briser ou ouvrir un pneu sera pénalisé comme une barre tombée.
- Un pneu frangible ou à point de rupture est un pneu doté d'une section qui se détache et il ne peut reprendre sa forme sans l'intervention d'un préposé. Un pneu auto-régénérateur est un pneu qui se sépare et qui reprend sa forme automatiquement, sans intervention d'un préposé.
- Un pneu ne peut être franchi qu'une fois sur un parcours numéroté.
- En enjeu et en snooker, le pneu frangible ne sera jamais remis en place par un préposé.
- Briser la circonférence du pneu de manière que les deux moitiés ne se touchent plus temporairement ou qu'un préposé doive intervenir pour que le pneu reprenne sa forme sera pénalisé de 5 fautes.

Avis aux concurrents :

- En envoyant leurs inscriptions, il est entendu que les compétiteurs sont familiers avec les règlements qui régissent les concours d'agilité de l'AAC et ceux du Programme pour jeunes manieurs. Le jeune peut conduire un chien différent d'une épreuve à l'autre, mais il n'aura qu'une seule chance par épreuve pour un titre de jeune manieur.
- Chaque compétiteur participe à l'évènement à ses propres risques.
- La formule de décharge au bas du formulaire d'inscription **doit être signée** pour satisfaire aux exigences d'inscription de l'AAC.
- Le comité organisateur du Club d'Agilité de Montréal se réserve le droit de refuser n'importe quel tandem.
- Les obstacles seront choisis parmi ceux décrits dans les règlements de l'AAC. Le chronomètre électronique sera utilisé pour toutes les courses offertes.

- Tous les chiens doivent être enregistrés individuellement auprès de l'AAC afin de participer à un concours homologué. La compétition est ouverte pour tous les chiens âgés de 18 mois ou plus, incluant les chiens de races pures et de races croisées.
- Un chien inscrit à des épreuves pour jeune manieur ne doit pas exécuter le même parcours deux fois.
- Le règlement permet à un jeune conducteur de s'inscrire à toutes les épreuves offertes (jeux compris).
- **Les parcours seront classés dans un cartable**, aucune copie papier ne sera distribuée.
- **Les résultats seront classés dans un cartable** pour que vous puissiez les prendre en photo. Ils vous seront aussi envoyés par courriel.
- Ne seront pas admis : les chiens souffrant d'une blessure et les chiens qui démontrent de l'agressivité envers les gens ou les autres chiens.
- **Les femelles en chaleur seront autorisées à compétitionner à ce concours. Elles seront identifiées sur l'ordre de passage à l'entrée du ring par les lettres BIS et courront regroupées à la fin de leurs classes. Elles devront être sur un tapis de propreté (style « pipi pad ») à la ligne de départ et prendront le départ à la fin de la classe. Ce tapis de propreté doit être fourni par le manieur. Une culotte de protection sera requise en tout temps, sauf lorsque la femelle est dans le ring pour faire sa course.**
- **Tous les chiens doivent être en laisse, sauf lorsqu'ils exécutent leur parcours. Ce règlement sera rigoureusement appliqué.**
- Aucun jouet, nourriture ou autre aide ou dispositif n'est permis sur le parcours.
- Colliers dans l'enceinte : les chiens peuvent porter dans l'enceinte un collier plat ou dégagement rapide bien ajusté (pas d'étrangleur, chaîne ou martingale), auquel rien n'est accroché.
- Il est entendu que les compétiteurs ont l'entière responsabilité du comportement de leurs chiens. Un compétiteur dont le chien constitue une nuisance ou dont le comportement est dangereux peut, à la discrétion du comité responsable du concours, se voir demander de quitter le terrain et les frais d'inscription ne seront pas remboursés.
- Les enfants sont les bienvenus, mais n'oubliez pas de bien les encadrer afin de ne pas nuire au bon déroulement du concours et d'éviter une rencontre imprévue avec un chien réactif.
- Les questions de discipline seront référées au comité de discipline de l'AAC, qui les examinera.
- Ce concours a lieu à l'**extérieur** sur un terrain gazonné et il aura lieu **beau temps, mauvais temps**.
- Un boyau d'arrosage et une piscine d'enfant sont à la disposition des chiens.
- L'espace à l'intérieur de la clôture est restreint pour les abris, les chaises et les cages; par contre, il y a aussi de l'espace disponible à l'extérieur de la clôture. Le Club ne sera responsable en aucun cas pour les effets volés ou disparus.
- **Vous pourrez vous rendre jusqu'au terrain avec votre voiture uniquement pour décharger ou reprendre vos effets.**
- **Les voitures doivent être stationnées dans la rue, le long du parc.**
- Une toilette publique extérieure et l'eau courante seront disponibles pour les participants.
- Prévoyez une protection contre le soleil, la pluie et/ou le froid pour vous et votre chien.
- SVP, ramassez vos dégâts et ceux de votre chien.
- Il n'y aura **pas de cantine sur place**. Veuillez apporter votre lunch, eau pour vous et votre chien.
- **Aucune inscription sur place.**

Frais d'inscription :

- Les frais d'inscription pour chacune des épreuves sont de 16,50 \$, 11 \$ pour les courses d'exhibition (FEO) et de 11 \$ pour les jeunes manieurs et les relais. . ****Tous les montants incluent les taxes****
- Les inscriptions doivent être accompagnées des frais appropriés afin d'être valides. Des frais additionnels seront chargés pour tous les chèques retournés et un rapport sera fait à l'AAC. Les frais sont payables en dollars canadiens.
- Une confirmation d'inscription sera envoyée à chacun des participants aussitôt que possible après la date de fermeture.
- Il n'y aura aucun remboursement des inscriptions retirées après la date de fermeture ni dans le cas où le maître ou le chien ne se présente pas, est éliminé ou expulsé par le comité responsable du concours, le juge ou un vétérinaire. Par contre, il n'y aura aucun frais pour le retrait d'une inscription pour cause de maladie, incluant l'attente de résultat de test COVID, à condition que le club en soit avisé au plus tard la journée même du concours.
- Le propriétaire d'une chienne en chaleur ou dont le chien est blessé sera remboursé, à condition que la secrétaire du concours en soit avisée **avant la date du concours** et que le concurrent présente un certificat d'un vétérinaire à ce moment.
- Un chien inscrit qui a obtenu un brevet à un concours précédent peut passer au niveau suivant si son conducteur en avise la secrétaire du concours, **soit au moins une semaine avant la date du concours.**
- ***** Les chiens qui recevront un titre durant la journée seront admis à passer au niveau supérieur la même journée, pourvu que la secrétaire en soit avisée avant le début de la course à courir.*****
- **Des frais administratifs de 10 % seront retenus pour les remboursements après la date de fermeture.**
- **Des frais de 20 \$ s'appliqueront pour les chèques sans provision.**

Important : Un chèque ou virement par concours; ne pas regrouper les concours ensemble.

PAIEMENT PAR VIREMENT INTERAC

- Les détails vous seront envoyés avec votre confirmation préliminaire.

PAIEMENT PAR CHÈQUE

- Faites votre chèque à l'ordre du **Club d'Agilité de Montréal** et postez le tout à : Anne Tremblay, 14797 rue St-Augustin, Mirabel, Qc J7N 1W4
- Les chèques ne seront pas déposés avant la date de fermeture

INSCRIPTION PAR COURRIEL

- Envoyez votre inscription ainsi que le formulaire de déni signé à **concoursagilite@gmail.com**.
- Tout formulaire incomplet ou illisible sera refusé.

VOTRE INSCRIPTION SERA VALIDE SEULEMENT LORSQUE NOUS AURONS REÇU VOTRE FORMULAIRE (PAR COURRIEL OU PAR LA POSTE) ET VOTRE PAIEMENT.

Rubans et Prix :

- Tous les chiens obtenant un pointage qualificatif recevront un ruban de pointage qualificatif. Des rubans ou des rosettes seront décernés de la 1^{ière} à la 4^{ième} place dans chaque division. Une rosette sera décernée à tous ceux qui réussiront un titre.
- Tous les jeunes manieurs obtenant un pointage qualificatif recevront un ruban de pointage qualificatif. Un classement distinct sera fait pour les jeunes manieurs seulement.
- Les jeunes manieurs n'ayant pas obtenu de « Q » pour leurs courses au cours de la fin de semaine recevront une rosette de participation.
- De plus, un certificat officiel sera envoyé au jeune manieur qui se qualifie selon les règlements de l'AAC par type d'épreuve.
- Le CAMtl remet tous les rubans Versatilité sauf le VPX (Prix d'excellence versatilité platine), qui est sur commande seulement.

Horaire approximatif:

Jeudi 30 mai 2024

Enregistrement et prises de mesure:	17 h 30
Début du premier parcours :	18 h 00

L'ordre de passage sera à déterminer. Il n'y aura pas de période de familiarisation mais il y aura une aire de réchauffement avec deux (2) sauts de pratique. Pour assurer le bon déroulement du concours, chaque participant sera responsable de surveiller l'ordre de passage afin d'être présent en attente au moins trois (3) chiens avant son tour. Les participants qui ne se présenteront pas à temps, perdront leur tour et ne seront pas remboursés.

Indications routières:

De Montréal ou Québec : de la 40, prendre la 25 Nord vers le pont payant A25. Prendre la sortie 10, vers Maurice-Duplessis. Suivre les indications pour Maurice-Duplessis. Tournez à droite sur Maurice-Duplessis (vers l'est). Continuez jusqu'à l'avenue Rita-Levi-Montalcini Tournez à droite sur cette rue et allez jusqu'au bout de la rue. Nous sommes dans le milieu du parc à votre gauche.

De Laval : Prendre le Pont Pie-IX, sortir au boul. Henri-Bourassa direction est. Prendre l'embranchement du boul. Léger à gauche. Continuer jusqu'à la 25. Tournez à droite sur la voie de service de la 25 jusqu'à Maurice-Duplessis (la prochaine rue). Tournez à gauche sur Maurice-Duplessis vers l'est. Continuez jusqu'à l'avenue Rita-Levi-Montalcini. Tournez à droite sur cette rue et allez jusqu'au bout de la rue. Nous sommes dans le milieu du parc à votre gauche.

De Laval (par le Pont A 25 Sud) : Après le pont, prendre la première sortie vers Boul. Maurice-Duplessis. Tournez à gauche sur Maurice-Duplessis (vers l'est). Continuez jusqu'à l'avenue Rita-Levi-Montalcini. Tournez à droite sur cette rue et allez jusqu'au bout de la rue. Nous sommes dans le milieu du parc à votre gauche.



Formulaire d'inscription officiel 30 mai 2024
Ouverture des inscriptions : le 12 avril 2024
Fermeture des inscriptions le 16 mai 2024

Nom : Nom du manieur (si différent) :

À remplir si vous venez pour la première fois ou si des informations ont changé. Membre CAMtl

Adresse : Ville/Province : Code postal :

Téléphone : Courriel :

Nom du chien : Race : # AAC du chien :

Date de naissance : J M A Hauteur au garrot : Sexe : F M # AAC Jeune manieur :

Catégorie : Régulier Spécial Vétéran Vétéran DD Junior
 Hauteur de saut : 4 8 12 16 20 24
 Option Accessibilité (OA) (remplace la catégorie Sénior/handicapé)

Jeudi 30 mai	Enceinte #1	Rég	FEO	Juge	Enceinte #2	Rég	FEO	Juge
	Expert Sauteur 1	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	FC	Expert Sauteur 2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	FC
Expert Sauteur 3	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	FC	Expert Sauteur 4	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	FC	

Nombre d'épreuves x 16,50 \$ = +
 Nombre d'épreuves Jeunes Manieurs ou FEO x 11 \$ = GRAND TOTAL = \$
 Tous les montants incluent les taxes*

Nous acceptons un maximum de 1 course gratuite ou l'équivalent de 16,50 \$ Club par chien
 pour payer vos courses; gardez le surplus pour les prochains concours

L'inscription et le paiement doivent être reçus au plus tard à la date de fermeture.
 Voir les détails pour les options de paiement à la page 4

Aucun chèque postdaté après la date de fermeture ne sera accepté.

Association D'AGILITÉ DU Canada (« AAC ») - ENTENTE, décharge et renonciation
 (Vous pouvez signer un formulaire pour plusieurs chiens)

Nom du conducteur :

Nom du chien #1 : (le « chien ») # ID AAC du chien :

Nom du chien #2 : (le « chien ») # ID AAC du chien :

Nom du chien #3 : (le « chien ») # ID AAC du chien :

SIGNATURE _____ Date :

Signature d'un parent ou d'un tuteur si le conducteur a moins de 18 ans

L'inscription n'est pas valable si l'entente n'est pas signée, datée et soumise avec les frais appropriés.

NE PAS OUBLIER DE SIGNER LA PAGE PRÉCÉDENTE

En contrepartie de l'acceptation de cette inscription par l'AAC et par le Club d'Agilité de Montréal (le « club organisateur ») et de l'occasion de participer au concours et/ou de faire juger le chien à ce concours ou cette compétition, je, en tant que soussigné, confirme ce qui suit :

1. J'atteste que je suis le propriétaire réel du chien ou l'agent autorisé du propriétaire réel du chien et que le chien ne constitue pas un danger pour les personnes, les biens et les autres chiens.
2. Il est entendu que l'AAC ou le club organisateur de la compétition peut refuser mon inscription pour toute raison qu'il juge suffisante.
3. Je comprends et je reconnais que participer à la compétition comporte certains risques, y compris, sans s'y limiter, des risques de blessures (y compris des blessures graves et la mort) pour moi-même, le chien, un autre chien sous ma responsabilité et les personnes que j'ai invitées (les « personnes apparentées »), de dommages aux biens et autres pertes. Je renonce à toute réclamation que je peux avoir maintenant et dans le futur et je dégage de toute responsabilité l'AAC, le club organisateur et ses dirigeants, administrateurs, comités, représentants, employés, bénévoles ou agents (le « personnel ») et je consens à ne pas intenter de poursuite contre eux en cas de blessures, de décès, de dommages aux biens ou autres pertes que moi ou mes personnes apparentées peuvent avoir subies, quelle qu'en soit la cause, y compris la négligence, une rupture de contrat, légale ou autrement, des fautes et des erreurs de jugement quelconques.
4. J'assume entièrement la responsabilité de ma conduite et de celle de mes personnes apparentées pendant la totalité de la compétition. J'accepte d'indemniser l'AAC, le club organisateur et le personnel de toute réclamation qui peut être faite contre eux ou des coûts, frais, dépenses ou obligations (y compris, sans s'y limiter, les honoraires d'un avocat) encourus par l'AAC, le club organisateur et le personnel qui peut se produire en raison :
 - (a) de tout acte ou omission de ma part, de la part de mes personnes apparentées ou de toute personne dont je suis responsable devant la loi; ou
 - (b) d'un comportement agressif du chien ou de tout autre chien sous ma responsabilité.
5. J'ai lu et compris les règlements régissant la compétition et les règlements supplémentaires (le cas échéant) figurant dans le programme officiel du concours incluant les « Règles d'utilisation du terrain et Mesures sanitaires pour le concours ** COVID **, de même que les politiques de l'AAC relatives à la discipline (collectivement les « règlements »). J'accepte de respecter les règlements et de me conduire conformément aux règlements et de faire en sorte qu'il en soit de même pour le chien. Il est entendu que moi et/ou le chien pouvons faire l'objet de mesures disciplinaires ou de sanctions pour avoir enfreint les règlements et j'accepte de respecter toute mesure disciplinaire décidée par l'AAC et d'être lié par celle-ci.
6. Il est entendu que l'AAC et/ou le club organisateur peuvent, dans le cadre de l'administration de la compétition ou de la conduite de ses activités en général, recueillir, utiliser ou divulguer mes renseignements personnels et que tous les renseignements personnels recueillis, utilisés ou divulgués par l'AAC et/ou le club organisateur seront traités conformément à la politique de l'AAC et aux lois applicables sur la confidentialité des renseignements personnels. Je consens par la présente à ce que l'AAC et/ou le club organisateur puissent recueillir, utiliser ou divulguer mes renseignements personnels.

Décharge visant les médias et renonciation au droit à la vie privée

J'accorde par la présente à l'AAC et ses filiales, représentants, agents et ayants droit, le droit et la permission d'utiliser mon nom, le nom de mon chien, ma biographie, ma ressemblance, ma photographie, ma voix ou tout autre indice d'identité pour diffusion, télédiffusion, câblodiffusion, transmission ou distribution sous tout format ou dans tout média qui existe maintenant ou existera dans le futur.

Renonciation au droit à la vie privée et au droit à l'image

De plus, je dégage par la présente l'Association d'agilité du Canada et ses filiales, représentants, agents et ayants droit, de toute réclamation ou cause d'action pour invasion du droit à la vie privée, droit à l'image ou tout autre droit semblable.

7. J'ai eu la possibilité de lire et de comprendre les modalités de cette entente avant de la signer et je l'ai fait en toute connaissance de cause. Il est entendu qu'en signant cette entente, je restreins mes droits légaux et je signe cette entente volontairement et de plein gré.



Bénévoles – APPEL À TOUS
 Votre aide sera la bienvenue

Les bénévoles sont des personnes très importantes aux yeux du Club d'Agilité de Montréal. Nous essayons de vous traiter avec le plus de courtoisie possible. En guise de remerciement, nous vous offrons :

- un coupon de tirage par poste de bénévolat par épreuve auquel vous aurez participé (tirage de cadeaux en fin de journée)
- \$Club selon le travail fourni et par poste de bénévolat par épreuve auquel vous aurez participé (ceux-ci pourront être utilisés pour réduire le prix de vos courses lors d'un prochain concours *extérieur* chez nous :
 - Préparation du 1^{er} jour de la compétition et ramassage à la fin de la compétition = \$\$\$Club
 - 2 premiers parcours du lendemain = \$\$Club
 - autres tâches = \$Club
- ET nous fournissons les breuvages, la nourriture et des collations pour la soirée.

Maintenant, à vous de choisir votre implication. UN GRAND MERCI POUR VOTRE CONTRIBUTION !

Nom du bénévole : Courriel :

Disponibilités :

Jeudi 30 mai	TÂCHES À COMBLER						
Course	Enceinte	Constructeur	Entrée-ring	Laisse	Scribe	Chrono	Monteur de barres
Expert Sauteur 1	1	<input type="checkbox"/> Jeudi 15 h	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Expert Sauteur 2	2	<input type="checkbox"/> Jeudi 15 h	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Expert Sauteur 3	1	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Expert Sauteur 4	2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fin de concours							
Ramassage à la fin de la compétition				Enceinte 1 <input type="checkbox"/>		Enceinte 2 <input type="checkbox"/>	
Monter le parcours de la semaine				Enceinte 1 <input type="checkbox"/>		Enceinte 2 <input type="checkbox"/>	
Installer les mini obstacles				Entre les 2 enceintes		<input type="checkbox"/>	

Des questions? Contactez benevoles@camtl.net

UN GRAND MERCI POUR VOTRE CONTRIBUTION !